

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 6 AVRIL 2016

Le 6 avril 2016, à 18h00, s'est réuni le conseil municipal dans la salle de la mairie, suivant la convocation adressée le 1 avril 2016.

Etaient Présents : Mmes DURAND -NEVISSAS – BARTH – CHAMPION
MM GARDANT – CERVINO

Excusés : Mme BRIEND ayant donné procuration à M. GARDANT
M.GARGIULO ayant donné procuration à Mme NEVISSAS
M.VINCENT ayant donné procuration à M.CERVINO

Secrétaire de séance : Mme Louise CHAMPION

Vote du Compte Administratif 2015

Madame la Maire donne lecture des résultats du compte administratif 2015 de la commune comme suit :

SECTION	BUDGET VOTE	BUDGET REALISE
INVESTISSEMENT		
Dépenses	79 175,00 €	48 482,05 €
Recettes	79 175,00 €	46 943,59 €
	Déficit de l'exercice	1 538,46 €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	320 303,00 €	227 340,23 €
Recettes	320 303,00 €	246 779,40 €
	Excédent de l'exercice	19 439,17 €

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2015 de la commune à l'unanimité.

Vote de l'affectation du résultat 2015 de la commune

A- RESULTAT DE L'EXERCICE :	EXCEDENT DEFICIT	19 439,17 €
B- RESULTAT REPORTE DE N-1 :	EXCEDENT DEFICIT	108 864,29 €
C- RESULTAT A AFFECTER (A + B)		128 303,46 €
D- SOLDE D'EXECUTION de la section D'INVESTISSEMENT	EXCEDENT DEFICIT	5 279,24 €
E- SOLDE DES RESTES à REALISER de la section D'INVESTISSEMENT	EXCEDENT de financement BESOIN de financement	818,45 €
F- EXCEDENT DE FINANCEMENT (D - E)		4 460,79 €
AFFECTATION DE C = G + H		
1- en réserve au compte 1068 en investissement (G)		
2- report en fonctionnement au compte 002 (H)		128 303,46 €

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat 2015 de la commune à l'unanimité.

Vote du compte de gestion 2015 de la commune

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2015 de la commune établi par le percepteur de Villeneuve de Berg à l'unanimité.

Vote des 3 taxes

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de maintenir le taux des 3 taxes 2016 comme suit :

- Taxe d'habitation 10,32%
- Taxe foncière bâti 15,75%
- Taxe foncière non bâti 120,00%

Soit une recette totale pour la commune de 109 695 €.

L'ensemble du Conseil Municipal pense que cette année l'augmentation n'est pas justifiée au vue des résultats de l'année 2015.

Vote des subventions aux associations 2015

Maintien du montant voté en 2015 soit 1200€.

Vote du budget 2016

Madame la Maire propose le budget 2016 de la commune comme suit

SECTION	BUDGET PROPOSE	BUDGET VOTE
INVESTISSEMENT		
Dépenses	105 940,00 €	105 940,00 €
Recettes	105 940,00 €	105 940,00 €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	347 001,00 €	347 001,00 €
Recettes	347 001,00 €	347 001,00 €

Le conseil municipal approuve le budget 2016 de la commune à l'unanimité. Une partie de l'excédent du budget de fonctionnement a pu être basculé en investissement.

Délibération pour la demande de subvention pour le site Internet ainsi que la validation du plan de financement

Madame la Maire, expose aux membres du Conseil Municipal l'opération de création du site internet, son coût (2500€ avec la formation), son plan de financement et le calendrier de réalisation. Pour mener à bien ce projet une aide a été sollicitée au titre de la réserve parlementaire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- Le projet présenté pour l'opération citée en référence
- La subvention sollicitée au titre de la réserve parlementaire,
- Le solde du financement sera pris sur les fonds propres

Organisation pour les résidences de l'Enclos

Les élus organisent la venue des 3 architectes pour la Résidence n°1 du 14 au 30 avril 2016.

Réunion de lancement le 15 avril à 18h00. Atelier de conception participative le 16 avril de 9h30 à 12h00.

Bilan des diverses réunions :

Madame la Maire informe que la commission des ordures ménagères de la Communauté de Communes du Vinobre, est en cours d'élaboration du règlement de service de collecte des déchets ménagers et assimilés. Se pose toujours le problème de retournement quartier les Bras et champ Fraix.

Commission culture : Organisation de l'exposition sur la culture agricole en Ardèche aura lieu du 2 au 8 mai 2016 à la salle « Papillon ».

Organisation des marchés des producteurs

Les marchés des producteurs seront sur Lanas les 10 et 24 juillet, le 7 août de 18h00 à 20h00.
Certains producteurs de l'année dernière seront contactés. L'apéritif des touristes à lieu le 10/07 et le 07/08.

Décision sur le déplacement des containers ordures ménagères

Une réflexion sur le déplacement des containers placés sur le parking à côté des wc publics. Une décision sur l'emplacement adapté sera prise avant l'été en tenant compte des différentes contraintes. La commune ne possédant pas de terrain.

DIVERS

- Ecole : 150 élèves prévus à la rentrée 2016 à l'école VOLAMAU. L'avant-projet sommaire de l'agrandissement de l'école a été proposé avec l'objectif d'une construction de 2 classes supplémentaires.
- Bivouac : Validation du devis concernant l'aménagement de la partie communale de l'Enclos
- Association : Le CAL ainsi que les Chasseurs ont proposé de faire une dalle en béton avec bar et abri, devis en cours.
- La préfecture a validé le Plan Communal de Sauvegarde avec quelques remarques que nous appliquerons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

DURAND Marie-Christine

NEVISSAS Marlène

GARDANT Jean-Jacques

BARTH Marie-Jeanne

VINCENT Pascal

CERVINO Vincent

CHAMPION Louise

BRIEND Gaëlle

GARGIULO Sébastien